



Comité Départemental
Loire-Atlantique

Mesdames, Messieurs
Les Présidents de clubs

Tél : 02.40.58.22.75
Email : ffgcd44@gmail.com

Nantes,
Le 6 Janvier 2023

Objet : Compétition GAM/GAF

**EPREUVE SELECTIVE DEPARTEMENTALE
INDIVIDUELLE GAM/GAF PERFORMANCE**

**COMPETITION D'ORIENTATION DEPARTEMENTALE
INDIVIDUELLE GAM/GAF FEDERAL A**

SNOS – SAINT-NAZAIRE

Date : 28 et 29 Janvier 2023

Lieu : SNOS Saint-Nazaire
Gymnase Paul LIEVRE
34 rue Alphonse DAUDET
44600 SAINT-NAZAIRE

Dans ce courrier, vous trouverez :

- l'organigramme de la compétition,
- l'autorisation du jugement (à fournir à la réunion de juges)
- La demande des juges
- l'affiche de la compétition
- le dossier d'accueil du club.

FORFAITS : ILS SONT A SIGNALER PAR L'INTERMEDIAIRE D'ENGAGYM
(ils sont à réaliser **avant le 20 Janvier 2023 inclus** afin de rester dans les délais).

Rappel :

Pour tout forfait hors délai un justificatif valable doit être fourni faute de quoi, une amende sera appliquée.

Forfait hors délai : forfait intervenant après le 20 Janvier minuit.

Délai pour fournir un justificatif : dans les 7 jours qui suivent la compétition.

Tarif des amendes : 20€

Les musiques de sol doivent être chargées sur Dj Gym pour le 20 Janvier 2023 dernier délai.

Rappel : Les entraîneurs devront se munir d'une sauvegarde sur clé USB au format Mp3 regroupant les musiques de leurs gymnastes, Nommé de la manière suivante :

<nom>-<prénom>-musique-<agrès>-<numéro de licence>.mp3

LES JUGES :

Les clubs doivent impérativement présenter les juges demandés.

Tarif des amendes : 100€ par juges manquants ou avec un niveau différent (Cf : brochure départementale P.12)

Concernant les juges masculins, les niveaux de juges sont indiqués sur l'organigramme de la compétition.

Pour inscrire vos juges, il vous suffit de cliquer sur le lien du google sheet et de nommer vos juges, pas besoin d'enregistrer, dès lors que vous saisissez, l'enregistrement se fait automatiquement.

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1QEix1C1APXUL-K5o5OsWIV-GSI2S9cbbvLulVZ0rS5g/edit?usp=sharing>

LES LICENCES :

Les directives de la fédération nous demandent de faire un contrôle des licences systématique (avec photo) à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format papier ou en format électronique.

Vous avez la possibilité sur Engagym, d'avoir pour chaque compétition, la liste des licences pour vos engagés, la e-licence.

Il faut donc télécharger cette liste et l'avoir avec vous le jour de la compétition.

REGLEMENT FINANCIER : à effectuer 8 jours avant la date de compétition

Le comité départemental encourage l'utilisation du virement bancaire et **le paiement par le biais d'Engagym « gestion des droits d'engagements »** pour faciliter les démarches administratives, un RIB est disponible en pièce jointe, **à noter impérativement sur le libellé lors de vos virements : Nom du club qui effectue le virement – date de la compétition – référence de la compétition.**

Le règlement par chèque doit être accompagné également du bordereau fourni sur engagym qui servira également de reçu pour les clubs.

Pour les clubs qui ont déjà effectué leurs règlements merci de ne pas tenir compte de la note précédente.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Présidents, nos salutations sportives.

La Présidente,
Béatrice GUIGNARD.

A handwritten signature in purple ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long, sweeping horizontal stroke.